

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 19 mars 2014

Sous la présidence de M. Jean-Paul BRIGNOLI

Présents : Mme Sonia KOENIG, Mme Evelyne VALENTIN, M. Thierry GIGNON, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Gérald INNS, Mme Marylène OUDIN ,

Excusé : M. Franck GEHIN et

Absent : M. Michel CONROY

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Convocation du 11 mars 2014

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 27 février 2014

Le compte rendu de la réunion du 27 février 2014 est approuvé à l'unanimité.

2) Budget communal 2013

Présentés par le doyen de l'assemblée M Gérard INNS, les comptes de gestion, les comptes administratifs, les affectations de résultats ci-dessous ont tous été votés et adoptés à l'unanimité (sauf le compte administratif sur lequel M. le Maire s'est abstenu) :

- **Approbation du compte de gestion communal 2013 :**
Résultat de l'exercice 2013, en investissement - 652 453,54
Résultat de l'exercice 2013, en fonctionnement + 292 872,11
pour un résultat de clôture de l'exercice de 80 876,92 décomposé comme suit :
en investissement de -369 027,39
en fonctionnement de + 449 904,31
- **Approbation du compte de gestion eau 2013:**
Résultat de l'exercice 2013, en investissement 0
Résultat de l'exercice 2013, en fonctionnement 0
pour un résultat de clôture de l'exercice de 66 566,99€ décomposé comme suit :
en investissement de 4 478,00€
en fonctionnement de 62 088,99€
- **Approbation du compte administratif 2013 :**
 - Résultat de l'exercice 2013, en investissement - 652 453,54
 - Résultat de l'exercice 2013, en fonctionnement + 292 872,11
 - pour un résultat de clôture de l'exercice de 80 876,92 décomposé comme suit :
 - en investissement de -369 027,39
 - en fonctionnement de + 449 904,31 à déduire les resta à réaliser de 47 500€
- **Affectation du résultat budget communal 2013**
en déficit d'investissement compte 1068 et 001 : 369 027,39€
en excédent de fonctionnement compte 002 : 402 404,31€

3) Vote des taux d'imposition (1259) 2014

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les taux suivants identiques à ceux de l'année 2013 :

Taxe d'habitation	10,11%
Taxe foncière (bâti)	4,68%
Taxe foncière (non bâti)	12,38%
CFE	9,99%

4)Vote du budget primitif 2014

en déficit d'investissement compte 1068 et 001 : 369 027,39€
en excédent de fonctionnement compte 002 : 402 404,31€

Une délibération est prise à l'unanimité pour inscrire la dotation de provision intitulée « sécurisation des voiries et enfouissement des réseaux » pour un montant de 252.188,19 €

5) Organisation de la chasse aux œufs (lundi 21 avril)

Mme Valentin et M. Inns se chargent des achats de chocolats (estimation 7€ par enfant), Mme Koenig et les conseillers volontaires devront être dans la cour de l'école afin de disperser les œufs pour 9h45, les familles étant attendues à 10h30. Pas de boisson prévue à l'issue de la « cueillette ».

8) 7 mai, manifestation patriotique

Cette manifestation est prévue à 19h le 7/5/2014

9) Transfert JVS vers SEGILOG

Le changement de matériel est en cours d'installation. Une délibération est prise à l'unanimité pour acheter le matériel existant JVS pour un montant de 480 € TTC ;

10) Contact avec Romain EUDES, architecte

Suite aux réclamations auprès de l'architecte : la société Thiriot a remis les baguettes, la société Bayeux ne s'est pas manifesté, quant à la protection du vidéoprojecteur M. le Maire va demander un devis à M. Joannès. Enfin, M. Eudes a signalé que l'encastrement des nouveaux frigidaire n'étaient pas prévu dans le marché, seuls étaient concernés les anciennes installations. M. le Maire va rechercher une autre solution afin d'en finir avec ce sujet.

11) Rappel des tours de garde pour les élections municipales

M. le Maire rappelle à chacun, son tour de garde prévu lors des élections municipales et distribue à chacun le tableau sachant que les nouveaux candidats en sont également destinataires.

11) Questions diverses

Le conseil municipal donne un avis favorable à M. le Maire afin qu'il valide le devis de la Sté Pierre (installation des illuminations de Noël) pour un montant de 1894,06 € ; remplacement des guirlande à ampoules par des-rubans à leds- pour un montant de 1106,40 € TTC auquel s'ajoutera des minuteurs afin de sécuriser l'installation.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Maire de Francheville tendant à demander une participation intercommunale pour obtenir un débit internet plus confortable.

La Société Omya a réagi rapidement à l'intervention de M. le Maire demandant la réparation d'une conduite électrique apparente sur le parking de l'usine qui pourrait être dangereuse si des enfants ou autre personne y touchaient.

Les travaux dans les logements au-dessus de la mairie ont été réalisés.

Monsieur DERVIN a rendu sa tenue de sapeur-pompier.

La séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance.
E. VALENTIN



Le Maire
Jean-Paul BRIGNOL

